

*Question présentée par le député :*

*M. Pierre Gauthier*

*Date de dépôt : 18 janvier 2018*

## **Question écrite urgente**

### **Cabinet dentaire des Pâquis : quel avenir ?**

Monsieur le Président du Conseil d'Etat,  
Madame la Conseillère d'Etat,  
Messieurs les Conseillers d'Etat,

J'ai été approché par des parents d'élèves de l'école de Pâquis-Centre qui s'inquiètent de la disparition annoncée du cabinet du service dentaire scolaire du canton (SDS) installé de longue date dans les locaux de cette école primaire sise au 50, rue de Berne en Ville de Genève.

Selon ces parents, le bail du cabinet du SDS n'aurait pas été renouvelé par la Ville de Genève et, cette structure sociale bien que très utile devrait donc quitter ses actuels locaux à l'issue des travaux de réfection du bâtiment de l'école qui sont en cours.

Ce cabinet fait partie du réseau cantonal de cabinets dentaires scolaires<sup>1</sup> qui poursuit deux missions complémentaires : l'une de prévention et de dépistage auprès des enfants scolarisés en primaire (contrôle dentaire gratuit) et l'autre de dispense aux enfants d'âge scolaire primaire de soins dentaires à des tarifs modiques calculés en fonction des possibilités financières des parents<sup>2</sup>.

Le cabinet de l'école de Pâquis-Centre couvre les besoins d'environ 10 écoles primaires de la rive droite.

---

<sup>1</sup> <https://www.ge.ch/depistage-soins-dentaires-enfants-jeunes>

<sup>2</sup> <https://www.ge.ch/document/bareme-soins-dentaires-mineurs>

A la suite de la disparition annoncée d'un service social de santé dans un quartier populaire, les parents d'élèves qui m'ont approché m'ont demandé de vous poser les questions suivantes :

**1. Comment et où se feront désormais le contrôle et le dépistage des enfants scolarisés à Pâquis-Centre ?**

*Les parents craignent notamment que le cabinet soit déplacé trop loin de leur quartier.*

**2. Quelles autres possibilités de soins dentaires à tarifs modiques pour enfants d'âge scolaire primaire seront-elles proposées dans le quartier des Pâquis ?**

*Sachant que ce quartier populaire particulièrement dense compte quelque 17 000 habitants dont la majorité dispose de revenus modestes et que près de 700 élèves fréquentent les 3 écoles du quartier.*

Je vous remercie de la réponse que vous ne manquerez pas de m'apporter et que je transmettrai aux parents aujourd'hui très inquiets de la disparition annoncée d'un service social particulièrement indispensable aux familles modestes de ce quartier populaire.

Dans cette attente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président du Conseil d'Etat, Madame la Conseillère d'Etat, Messieurs les Conseillers d'Etat, mes meilleurs messages.